

## Carte scolaire

### SNUDI FO :

Nous faisons le point sur certaines situations tendues. Nous demandons où en est le projet de fusion de l'école de Bas en Basset, projet qui ne protégerait en rien contre une fermeture de classe.

IEN : Pour ce qui est des fermetures et ouvertures, la décision sera prise en instance réglementaire. Il note nos interventions et nous affirme que le projet de fusion des écoles de Bas en Basset était abandonné car non présenté en conseil d'école et se heurtant au refus d'une majorité de collègues.



### Commentaire SNUDI FO:

L'instance qui traite de la carte scolaire pourrait se tenir assez rapidement cette année, du fait des élections.

En ce qui concerne les fusions, procédé cher à notre administration, nous rappelons que les règles de carte scolaire ne protègent en rien d'une fermeture si les fusions sont mises en place, les prévisions d'effectif de la maternelle et de l'élémentaire étant séparées lors de la prise de décision (car +de 2cl en maternelle).

Nous rappelons aussi que leurs mises en place doivent être soumises à l'avis du représentant de l'Etat (DASEN) et donc examinées en instance qui ont pour fonction de traiter entre autre de l'organisation des services.

Nous notons positivement le fait que l'IEN nous indique qu'il suit l'avis des collègues.

**Dans tous les cas, contactez le syndicat si vous avez des problèmes de carte scolaire ou si des projets de fusions vous impactent.**

## Situation sanitaire et nouveau protocole

SNUDI FO : Nous rappelons que la situation actuelle est intenable, notamment pour les directeurs. Les collègues se retrouvent face à des situations très compliquées à gérer, où leur responsabilité est engagée.

Avec des élèves qui reviennent au compte goutte dans les locaux si cas de covid (alors que nous sommes toujours en plan Vigipirate), le mécontentement des familles, de multiples coups de téléphone à donner, des responsabilités accrues qui ne devraient d'ailleurs pas leur revenir (remplacement enseignant référent (cf. ci-dessous), vérifier les tests, ...), une mission impossible se présente aux directeurs qui ont toujours les problèmes « habituels » à gérer.

Que fait-on si un collègue est absent et non remplacé?

IEN : Il est conscient de la difficulté de la tâche. Il faut d'après lui se référer à la FAQ. En cas d'absence d'un collègue non remplacé, il rappelle que le brassage est à « limiter ». Ceci indique donc que s'il n'y a pas d'autres solutions, les enfants peuvent par exemple rester dans une salle avec un adulte (ATSEM), portes ouvertes sous la responsabilité d'un enseignant à proximité.

### Commentaire SNUDI FO:

Nous prenons de plein fouet les conséquences de la politique d'austérité qui vise à faire des économies sur le dos du service public.

Non, la foire au question n'est pas la solution!

Pour le SNUDIFO, la solution est simple: ouvrir des postes pour pallier aux absences des collègues, alléger les tâches des directeurs et leur donner plus de moyens pour exercer leur fonction.

L'administration doit entendre la souffrance de ses personnels avant que d'autres drames ne surviennent.

C'est le message qui nous ferons passer lors de toutes les instances départementales et nationales.

**Si vous vous retrouvez en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.**

## AESH et PIAL

SNUDI FO : nous sommes intervenus sur de nombreux dossiers de collègues AESH qui se retrouvent dans des situations très compliquées, conséquence de la mise en œuvre des PIALs. Nous demandons aussi que certaines écoles bénéficient de plus de moyen en terme d'AESH.

Nous demandons si les secteurs géographiques des PIALs vont être redéfinis dans l'année scolaire.

IEN : L'inspecteur prend note des demandes de notre syndicat. Il fait remarquer que les nombres d'heures données est en adéquation avec les besoins dans les écoles des PIALs sur lesquels il est co-pilote.

Les secteurs géographiques des PIALs ne changeront pas.

### Commentaire SNUDI FO:

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de telles réponses.

Sans statut, avec une quotité de travail imposée à 62% pour la grosse majorité, ces personnels sous payés sont déplacés comme des pions, sans que l'administration n'écoute et ne réponde à leur demande. Le besoin des écoles est parfois criant mais là encore, la notion de mutualisation est la règle, une AESH peut s'occuper jusqu'à 8 enfants à besoin particuliers sans que cela ne déränge notre hiérarchie.

Les secteurs géographiques des PIALs ne changeront pas, mais nous savons que certaines AESH recevront des avenants pour être changer de PIALs.

**La force de notre organisation syndicale a fait que quelques situations ont été débloquées ou entendues. Ainsi, si vous êtes en difficultés n'hésitez pas à nous contacter.**

## Utilisation des évaluations nationales CP et CE1

SNUDI FO : Nous relayons l'inquiétude de collègues sur l'utilisation des résultats des évaluations nationales où par exemple figure « une synthèse des items les moins réussis sur l'ensemble des écoles de la circonscription ».

IEN : Pour l'inspecteur, il s'agit de données utilisées pour aider les équipes, elles constitueraient un outil. « Ce n'est pas une mise en concurrence ».

### Commentaire SNUDI FO:

Nous prenons note de ces réponses.

Nous rappelons que le protocole PPCR a aussi pour objectif de « *Concilier l'évaluation dans le PPCR et l'accompagnement dans toute la carrière.* » Ces évaluation nationales ne constituent-elles pas un parfait outil pour suivre notre carrière et associer cela à notre évaluation? Que se passera-t-il pour un PE dont les élèves ont constamment des résultats « moyens » aux évaluations par rapport aux autres établissements? « A consolider »?

## Animations pédagogiques et « constellations »:

SNUDI FO : Comment se dérouleront les animations constellations cette année? Y aura-t-il obligation des participants à mettre en œuvre des séances devant leurs pairs?

Qu'en est-il des animations pédagogiques « habituelles »?

IEN :

\*animations « constellations »: Tout sera basé sur le volontariat. Si les PE ne sont pas prêts à être observés, les PEMF pourront intervenir dans leur classe.

\*Animations « habituelles »: 6h magistère maths, 6h magistère français 6h FIE

### Commentaire SNUDI FO:

La résistance et l'opposition de certaines équipes pédagogiques et de notre organisation syndicale ont fait que notre département ne met en œuvre que la version la plus modérée de ces constellations en induisant cette notion de volontariat. Rien ne dit que cela va durer.

Nous dénonçons de plus la disparition du libre choix à la formation, toutes les animations pédagogiques et constellations imposant soit des maths soit du français, rien sur les autres matières.

Enfin, en ce qui concerne Magistère, nous avons rappelé à l'Inspectrice d'Académie par un courrier que l'utilisation de cette plateforme ne peut pas être imposée aux collègues et donc que les collègues qui ne peuvent pas ou ne veulent pas l'utiliser ne peuvent pas être sanctionner. **Si vous subissez des pressions, contactez le syndicat.**

## Evaluations d'établissements:

SNUDI FO : Comme l'a affirmé l'IA lors de la dernière CAPD, l'école de Monistrol Lucie Aubrac a été choisie dans le cadre d'une évaluation d'établissement incluant tous les « partenaires » de l'école (enseignants, mairie, parents, enfants) Nous demandons à l'IEN comment s'articulera celle-ci et si d'autres écoles seront concernées dans le futur?

Nous faisons remarquer que ce genre de dispositif entraîne inévitablement une quantité de travail conséquente pour les équipes péda.

Enfin, nous rappelons les dangers qu'entraîne ce genre d'autoévaluation.

IEN : Cette évaluation d'établissement se déroule en 2 temps:

1/ Autoévaluation (incluant enseignants, RASED, AESH, parents, mairie, enfants) : rendre un document de 6-7 pages

2/évaluation externe: un IEN extérieur au département vient (avec son équipe) rencontrer toutes les « partenaires » et tirer un bilan de cette évaluation.

D'après l'IEN, le but n'est pas de mettre l'équipe en difficulté ni d'évaluer le travail des collègues. L'objectif est de leur fournir un outil de travail.

Pour le moment c'est au stade d'expérimentation, donc aucune autre évaluation d'établissement n'est programmée.

Commentaire SNUDI FO:

### ATTENTION!

Ce genre de procédé a fait des ravages à France Télécom. Proposer cette évaluation aux « partenaires de l'école » est très dangereux. Inévitablement et quoi qu'en dise l'inspecteur, elle expose les collègues, ajoute du travail aux équipes pédagogiques et peut créer des tensions entre collègues, avec la mairie et avec les parents. Elle place en première ligne les directeurs et rentre dans la logique de territorialisation de l'école: plus de pouvoir aux mairies, aux parents. A l'issue de cette évaluation, des objectifs sont fixés pour l'établissement. C'est la contractualisation de l'école. Qu'advierait-il si les objectifs définis à l'issue de cette évaluation n'étaient pas atteints ?

**Le syndicat est prêt à soutenir, accompagner et défendre tout collègue et toute équipe pédagogique qui refusera d'y participer .**



## Situation des remplacements dans la circonscription

SNUDI FO : Nous demandons un état des lieux des remplacements depuis le début de l'année

IEN : Les difficultés se font ressentir depuis une dizaine de jours, des PE ne sont pas remplacés.

Commentaire SNUDI FO:

Plus que jamais, il est urgent de recruter des personnels, notamment des titulaires remplaçants.

## Rendez-vous de carrière

SNUDI FO : Nous demandons comment l'IEN procède cette année pour mettre en œuvre les entretiens.

IEN : Il commence par évaluer les échelons 6, puis 8 puis 9. Cela concerne 18 collègues cette année sur notre circonscription. Les rdv des échelons 6 et 8 ont été effectués. Les collègues recevront la grille et les remarques de l'IEN aux alentours de fin mai—début juin.

Commentaire SNUDI FO:

Avec la mise en place de ces entretiens de carrières (protocole PPCR, validé par le SE-UNSA et le Snuipp-FSU), de multiples situations d'injustices apparaissent. N'hésitez pas à faire des observations suite à la réception de la grille d'évaluation de l'IEN ou de faire un recours après la décision finale de l'IA.

**Si vous êtes concerné, si vous avez des questions ou si vous voulez contester, contactez le syndicat.**



"REVALORISATION" PPCR :  
SUSUCRE!

## Problèmes liés au non remplacement de l'enseignante référente

Le syndicat est intervenu auprès de l'IA par l'intermédiaire d'un courrier, puis en instance (CAPD du lundi 29/11) pour dénoncer le non remplacement et la non volonté de l'administration à résoudre le problème d'absence d'enseignant référent.

**NON**, ce ne sont pas aux directeurs de palier à ce manque. Non formés, non rémunérés, avec un manque de temps et de moyens évident, il n'est pas possible pour eux d'endosser une si lourde responsabilité.

C'est pourquoi, nous sommes encore intervenus lors de cette entrevue pour dénoncer cette situation.

L'IEN a déclaré suivre les préconisations de Mme l'Inspectrice d'Académie. Il nous a affirmé que l'enseignante référente de la circonscription d'Yssingaux était intervenue pour une situation urgente dans la circonscription. Ceci démontre parfaitement l'urgence à remplacer l'enseignante référente de Monistrol.

